

Pluie de menaces contre l'archéologie préventive

Alors que la communauté archéologique demande depuis plus d'un an une refonte du code du Patrimoine à la suite du Livre Blanc, la seule proposition du gouvernement en matière d'archéologie se rapporte à plusieurs mesures du choc de simplification administrative issue du rapport du conseil de simplification.

Trois mesures nous concernent avec d'une part le raccourcissement des délais de réponse dans les dossiers de protection du Patrimoine (mesure 10), la favorisation des méthodes « non-destructives » pour les diagnostics (mesure 14) et une modification de la Redevance d'Archéologie Préventive pour les projets en mer (mesure 15).

Ces propositions gouvernementales paraissent ridicules et sont inadaptées par rapport à l'état d'agonie dans laquelle se trouve l'archéologie préventive...

Lisez la suite de cet appel ci-dessous.